



AP : mode d'emploi
Bouger pour mieux apprendre
Rites de virilité à l'adolescence



Editorial	3
L'UFAPEC au Salon de l' Education	3
Politique Scolaire	
Echos de notre conférence de presse de rentrée scolaire	4
Zoom sur ...	
Coup de projecteur sur notre équipe	5
Vie de l'UFAPEC	
Programmation et harmonisation dans l'enseignement catholique	6-7
AP : mode d'emploi	
Affiliations à l'UFAPEC : du nouveau	8
Le règlement d'ordre intérieur et sa validation	9
Quelle est la place des parents dans l'école ?	9
Questions d'AP	10-11
Le débat est ouvert	
Quels sont les rites de virilité de nos ados ?	12-13
Bouger pour être mieux disposé à apprendre ?	14-15
Côté Cour	
Internet expliqué à ta mère	16
Des réponses à vos questions	
Pistes pour les élèves à besoins spécifiques d'apprentissage	17-18
Pastorale scolaire	19
Lu pour vous	20
Eclater de lire	21
Lever de rideau	22
A vous de jouer !	23



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date),

vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 30€ à verser avec la mention « affiliation AP 2016-2017 »

+ nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.

N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, A. Floor, W. Fripiat, M. Guisset, D. Houssonloge, B. Hubien,
M. Lontie, B. Loriers, A. Pierard, M. Quinet, J-P. Schmidt, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



© B. De Keyser

A chaque veille de rentrée scolaire, l'UFAPEC s'exprime sur des dossiers particulièrement importants pour les parents. Les sujets abordés cette année touchent au Pacte pour un enseignement d'excellence, au décret Inscriptions et à une étude sur l'école bousculée par les nouvelles technologies et les usages numériques problématiques des jeunes à l'école. Nous avons fait le point sur les revendications liées à ces dossiers lors de notre conférence de presse de rentrée; vous en trouverez un résumé dans ce numéro. Nous continuerons à vous informer sur les avancées du gouvernement en consacrant en 2017 un numéro de notre revue aux orientations essentielles du Pacte.

Traditionnellement, ce numéro de septembre veut proposer, sur certains points, un mode d'emploi pour votre association de parents. Vous y trouvez des réponses aux questions que vous vous posez régulièrement : Les AP sont-elles aussi concernées par le cumul des fonctions ? Quant au compte bancaire de l'AP : l'école a-t-elle un droit de regard ? Si nous ne sommes que 5 parents toujours les mêmes au sein de l'AP, sommes-nous légitimes en termes de représentativité ? Le Règlement d'ordre intérieur et sa validation par l'UFAPEC...

Au cours de cette année scolaire 2016-2017, nos réunions régionales s'axeront sur la place des parents à l'école par l'intermédiaire d'un module d'animation que nous préparons activement depuis quelques semaines. A découvrir en page 9. Nous aurons aussi à cœur de vous informer au mieux sur les avancées et décisions prises dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Chaque responsable de régionale ou regroupement thématique est bien sûr à la disposition des AP pour l'organisation d'une soirée, d'une conférence ou pour répondre à vos questions (voir page 5). Le site internet de l'UFAPEC est également une mine d'or pour trouver la solution à la question que vous vous posez.

Nous vous donnons rendez-vous à notre Table-Ronde de rentrée le jeudi 6 octobre à Huy. Inscrivez-vous à l'un de nos trois ateliers : Aménagements de la cour d'école, pour un mieux vivre ensemble ?, Pacte pour un enseignement d'excellence, Transitions dans le parcours de l'élève à besoins spécifiques (p.11). Nous serons aussi présents au Salon de l'Education, à Charleroi du 12 au 16 octobre, avec notre stand et deux conférences; l'une sur la communication positive et l'autre sur l'évaluation pour les élèves à besoins spécifiques d'apprentissage.

Pour terminer, nous vous encourageons à vous tenir informés et à nous tenir informés de vos attentes, souhaits pour faire avancer l'école, en améliorer la qualité et la faire progresser en matière d'équité, de performance, de modernité et d'efficacité en vue de la réussite de chacun de nos enfants.



L'UFAPEC y participe !

Rejoignez-nous, venez partager vos expériences à notre stand !

Nous vous invitons aussi à nos 2 conférences :

Comment évaluer les enfants à besoins spécifiques ?

Conférence UFAPEC, le jeudi 13/10/2016, de 13h30 à 14h15.

Par Mireille Klinkers (Psychopédagogue à Henallux, département pédagogique de Champion. Coordination 3^e Bac).

Quelles compétences évaluer ? Puis-je adapter mon évaluation ou ma grille de correction ? Est-ce équitable ? Comment l'adapter ? Quelle notation au bulletin ? Autant de questions qui se posent à l'enseignant, parfois interpellé par les parents d'élèves.

Enjeux d'une communication positive avec les enfants

Conférence UFAPEC, le samedi 15/10/2016, de 13h30 à 14h15.

Par Sibille Demiddeleer (enseignante et coach scolaire et d'orientation d'études).

La communication positive est fondée sur le respect mutuel, la coopération, la bienveillance, dans un cadre rassurant et structurant. Son but est de permettre à tout un chacun de donner le meilleur de lui-même et d'évoluer en confiance. Quelles actions concrètes, pouvons-nous, parents et enseignants, mettre en place ?

Vous êtes intéressés par des entrées gratuites pour le Salon ? Contactez violaine.dautrebande@ufapec.be, ou 010/42.00.50. 4 entrées max. par famille, disponibles jusqu'à épuisement du stock, uniquement pour les affiliés UFAPEC.

23^e salon
EDUC
Charleroi EXPO
12-16 octobre 2016



Echos de notre conférence de presse de rentrée scolaire

Lors de sa conférence de presse du 25 août dernier, l'UFAPEC a pointé deux thématiques : le Pacte pour un enseignement d'excellence et le décret inscription, lié à l'urgente nécessité de créer des places. L'UFAPEC a également présenté une étude sur l'école bousculée par les nouvelles technologies et les usages numériques problématiques des jeunes à l'école. Cette étude sera largement présentée dans le prochain numéro de cette revue.

PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : UN PROJET D'AMBITION !

L'année scolaire 2015-2016 a été marquée par la poursuite des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence. L'UFAPEC a été présente, depuis le début du processus, dans l'ensemble des travaux, tant dans les différents groupes de travail qu'au groupe central et au comité d'accompagnement.

L'UFAPEC a toujours soutenu que l'objectif de l'école doit être la réussite de tous et non de produire de l'échec et des exclus. Il convient donc que l'école mette tout en œuvre pour lutter contre la « culture » de l'échec présente dans l'école d'aujourd'hui. Un des points d'attention doit être le respect de la continuité des apprentissages.

Le groupe central indique dans son deuxième rapport : *Nous n'avons pas opté d'emblée pour un allongement de la journée scolaire ni du temps des vacances. Mais nous souhaitons clairement poursuivre l'analyse de la faisabilité d'une modification de l'organisation de la journée et de l'année scolaire qui tienne compte du bien-être des enfants, de leurs rythmes biologiques et d'apprentissage et de la diversité de leurs activités...* L'UFAPEC pense que ce débat doit être poursuivi en tenant compte du point de vue de toutes les familles, dans leurs différences d'origines, sociales, culturelles, structurelles...

Le pilotage et l'accompagnement pédagogique des écoles en difficulté doivent se vivre au plus près du terrain. Il convient dès lors de mettre en œuvre ce que le Pacte propose en cette matière. La proposition de passer à une contractualisation tenant compte des circonstances locales avec un délégué chargé de celles-ci sur le terrain paraît être très porteuse en matière d'amélioration et de réussite scolaire.

Le gouvernement doit avoir clairement conscience que les rapports du groupe central ne présentent pas un catalogue de mesures possibles, mais bien un ensemble cohérent qui vise, dans la multiplicité des aspects évoqués, à refonder en profondeur le système

scolaire. L'UFAPEC attend donc que le gouvernement ne se lance pas dans des comptes d'apothicaire, mais ait le courage d'investir pour l'école, en envisageant le moyen et le long terme dans l'appréciation des résultats prévus pour le futur.

Enfin, la refondation attendue devra être accompagnée dans la durée, si l'on veut que les réformes soient bien comprises et deviennent effectives. C'est en effet une condition indispensable à respecter si l'on veut que notre enseignement devienne réellement un enseignement d'excellence !

DÉCRET INSCRIPTIONS : ON NE PEUT PLUS SE CONTENTER DE DISCOURS ! IL FAUT DES ACTES !

Alors que la question du décret inscriptions était présente dans la DPC¹ et après plusieurs annonces de révision, il semble aujourd'hui que les parents doivent attendre les calendes grecques pour voir enfin réalisé ce qu'ils espèrent depuis trop longtemps. Pourtant, il n'est pas possible de continuer à jouer, année après année, avec le parcours scolaire de centaines d'enfants qui se retrouvent, en désespoir de cause, dans des écoles non-choisies que, la plupart du temps, ils veulent quitter au plus vite. La première réponse à cette situation, source d'inquiétudes profondes, de stress inutile et de parcours entravés dès le départ, réside dans une volonté politique forte de passer aux actes et d'enfin répondre aux besoins de places dans les zones en tension démographique, en prenant la décision de créer de nouvelles écoles. Quant à la révision du décret, on parle d'ajustements mineurs et d'une éventuelle révision, mais pas avant 2020... soit lors de la prochaine législature. Le statu quo jusqu'à cette date est inacceptable pour les parents. Sans répéter l'ensemble des points proposés par l'UFAPEC, il faut rappeler que les parents souhaitent que soit donné plus de poids au facteur « choix d'école » dans la composition de l'indice. Ce critère doit être le premier en importance dans le calcul de cet indice, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. D'autre part, ils souhaitent que des critères supplémentaires soient introduits dans l'algorithme, comme par exemple la spécificité de certaines activités complémentaires...

L'UFAPEC a appelé la ministre et le gouvernement à réagir au plus vite et à exprimer clairement leurs intentions, tant par rapport à la création de places et d'écoles dans les zones en tension démographique que dans la révision en profondeur du décret.

Bernard Hubien

¹ Déclaration de politique communautaire



Coup de projecteur sur notre équipe

La rentrée scolaire, c'est aussi l'occasion de vous présenter les membres du secrétariat de l'UFAPEC... Notre équipe est composée de 11 personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question liée à la vie de vos enfants à l'école, pour toute création et redynamisation de votre association de parents, pour une médiation,...



France Baie

france.baie@ufapec.be

- « Nouvelles web », newsletter mensuelle
- Chargée d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animatrice pour la région de Bruxelles



Bernard Hubien

bernard.hubien@ufapec.be

- Secrétaire général

Violaine Dautrebande

violaine.dautrebande@ufapec.be

- Responsable administrative
- Animatrice pour la région du Brabant Wallon



Michaël Lontie

michael.lontie@ufapec.be

- Secrétaire général adjoint
- Chargé d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animateur pour les régions du Hainaut-Centre (Mons) et du Hainaut-Occidental (Tournai)



Julie Feron

julie.feron@ufapec.be

- Responsable du site internet de l'UFAPEC (agenda, répertoire d'activités,...)
- Animatrice pour la région Hainaut-Sud (Charleroi)



Bénédicte Loriers

benedicte.loriers@ufapec.be

- Collaboratrice pour la revue « Les Parents et l'Ecole »
- Chargée d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animatrice pour les régions de Namur et du Luxembourg

Anne Floor

anne.floor@ufapec.be

- Responsable de la revue « Les Parents et l'Ecole »
- Chargée d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animatrice du regroupement thématique « élèves à besoins spécifiques d'apprentissage dans l'ordinaire »
- Responsable des FAQ (Foire aux questions)



Alice Pierard

alice.pierard@ufapec.be

- Chargée d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animatrice du regroupement thématique « enseignement spécialisé »



Jean-Philippe Schmidt

jean-philippe.schmidt@ufapec.be

- Chargé d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Soutien pédagogique à l'animation



Dominique Houssonloge

dominique.houssonloge@ufapec.be

- Responsable de l'éducation permanente
- Chargée d'études et d'analyses d'éducation permanente
- Animatrice pour les régions de Liège, Huy et Verviers



Fabienne Van Mello

fabienne.vanmello@ufapec.be

- Secrétariat
- Contacts affiliations avec AP, suivi des paiements et traitements des listes, tâches administratives diverses.





Programmation et harmonisation da

Dans le souci de répondre aux attentes des parents, des enseignants, des directeurs d'école, des pouvoirs organisateurs pour le développement de nouvelles options dans un établissement scolaire de l'enseignement secondaire ordinaire (ou l'ouverture d'une forme d'enseignement, d'un type, d'un secteur, d'un groupe ou d'un métier dans l'enseignement secondaire spécialisé) tout en tenant compte des réalités des autres établissements de notre réseau, le SeGEC a développé un processus de consultation et de décision complexe et faisant intervenir les différents acteurs à plusieurs niveaux de discussion.

Nous vous le présentons ici le plus simplement possible dans l'espoir de rencontrer deux objectifs : d'une part vous informer sur le processus en lui-même et sur le rôle des parents au sein de celui-ci ; d'autre part susciter chez vous un intérêt et éventuellement un engagement volontaire via l'UFAPEC au niveau local dans un premier temps (au niveau des Centres d'enseignement secondaire [CES] – au nombre de 42) voire supra-local dans un second temps (au niveau des Zones d'enseignement – au nombre de 10 en Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les différentes instances ne s'intéressent pas seulement à la **programmation d'options** nouvelles mais doivent aussi se pencher sur des questions d'**har-**

monisation, soit toutes les initiatives susceptibles de modifier le visage et l'équilibre régional de l'offre d'enseignement (fusions et restructurations d'établissements, création d'un établissement, mixité en internat ou en externat, modification de statut d'une implantation, l'organisation d'enseignement en immersion...). Autant de changements qui peuvent avoir un impact considérable sur un établissement en particulier ou sur l'équilibre de l'offre d'enseignement dans une région donnée. C'est pourquoi la place des parents est essentielle partout où ils sont invités à remettre un avis ou à rendre une décision en ces matières. Notons que la structure décrite ci-dessous, et qui tient tout à fait compte des parents comme des partenaires privilégiés de l'école, n'existe que dans notre réseau.

« Le souci est de pouvoir intégrer les parents dans les mandats car le monde enseignant est d'une complexité extraordinaire et le fonctionnement des OrCo et des CHarm se fait souvent sans eux. Or les mandats sont à pourvoir et nous devons nous intégrer dans ce système qui généralement fait peur.

Au sein des instances, notre tâche consiste à demander aux directions les dossiers dès le mois d'octobre, à se réunir en zone pour pouvoir réfléchir sur les dossiers, partager nos visions avant les réunions du Conseil de Zone et, dans la mesure du possible, parler d'une même voix. Cela demande un peu de temps mais l'avenir de nos enfants dépend de cette coordination entre directions, Pouvoirs organisateurs, syndicats et Associations de parents. »

Michel Quinet, mandataire UFAPEC à l'OrCo de la Zone10 /Charleroi-Hainaut-Sud

1. Les Conseils d'Harmonisation (CHarm)

Créés à la dimension des CES, ils transmettent au Conseils de Zone (CoZo – cf. ci-dessous) et au Comité de Concertation (COCON – cf. ci-dessous) des avis circonstanciés en matière de programmation et d'harmonisation. Les Associations de parents locales affiliées à l'UFAPEC peuvent désigner deux représentants des parents pour leur établissement pour le CHarm de leur CES. Les coordonnées sont à transmettre à l'UFAPEC [alice.pierard@ufapec.be] dans le courant du mois d'octobre. La liste complète est communiquée par l'UFAPEC à la Fédération de l'enseignement se-

condaire catholique [FESeC] le 31 octobre au plus tard. Syndicats et Pouvoirs organisateurs sont également représentés.

2. Les Conseils de Zone (CoZo)

Il existe deux CoZo par zone d'enseignement, l'un au fondamental, l'autre au secondaire. Dans le fondamental, les CoZo prennent les décisions au sujet de l'octroi des fonds destinés à encourager les projets s'inscrivant dans les perspectives du Décret école de la réussite du 17/08/1995. L'UFAPEC mandate un parent par zone (liste à rentrer pour le 31 octobre). Dans le secondaire,



ans l'enseignement catholique

celui-ci traite des demandes de programmation et remet un avis dans toutes les matières d'harmonisation. Il est exclusivement constitué des représentants des Pouvoirs organisateurs et le Directeur diocésain y est invité.

3. Les organes de concertation (OrCo)

Il existe un OrCo par zone. Il examine les demandes de programmation et d'harmonisation et émet des avis circonstanciés. Il les communique au Conseil de Zone, lequel s'est engagé, par son règlement d'ordre intérieur, à reprendre ces avis à son compte. L'UFAPEC mandate six délégués régionaux par OrCo. Syndicats et Pouvoirs organisateurs sont également représentés.

4. Le Comité de contact (ou Commission d'avis)

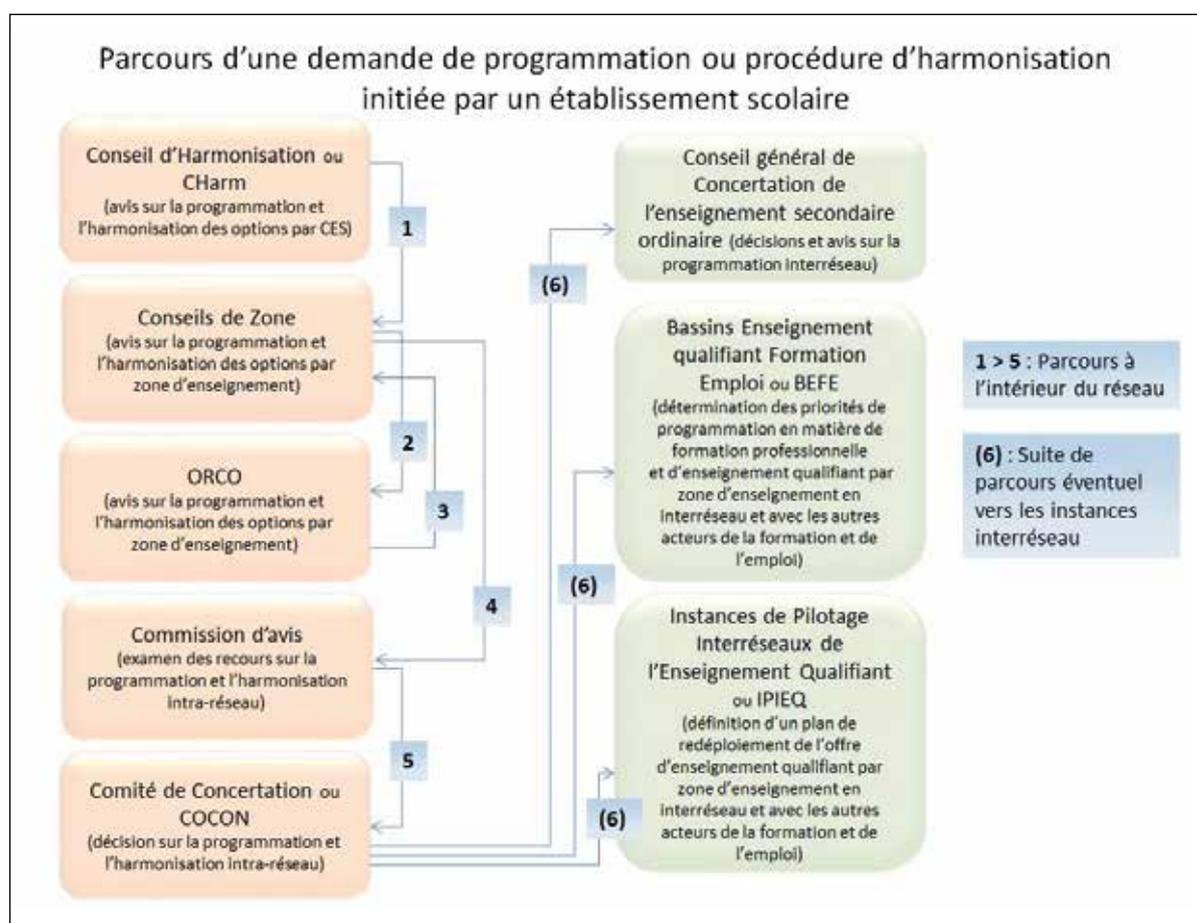
Le Comité de contact est chargé de remettre des avis sur base des recours contre les décisions des CoZo des 10 zones d'enseignement en vue du Comité de concertation (COCON - cf. ci-dessous). L'UFAPEC mandate deux responsables communautaires au Comité de contact. Syndicats et Pouvoirs organisateurs sont également représentés.

5. Le Comité de concertation (COCON)

Le COCON prend les décisions en matière de programmation et d'harmonisation sur base des avis qui lui ont été transmis par les instances décrites ci-dessus pour l'enseignement ordinaire. Il est exclusivement composé de membres issus du SeGEC ou de Pouvoirs organisateurs. Son équivalent pour l'enseignement spécialisé est le Bureau de la Fédération de l'Enseignement Secondaire.

Les demandes de programmation doivent ensuite faire l'objet d'un examen en interréseau. Sans entrer dans les détails ici, notons juste que des décisions sur la programmation et l'harmonisation se prennent au niveau du Conseil général de Concertation de l'enseignement secondaire ordinaire, des Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi (BEFE) et des Instances de Pilotage Interréseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ).

Michaël Lontie





Affiliations à l'UFAPEC : du nouveau !

Votre affiliation à l'UFAPEC est la marque de votre attachement à nos missions : favoriser les relations entre la famille et l'école, soutenir et tisser des liens entre les associations de parents, proposer des analyses et études visant la réflexion et la prise de conscience des enjeux de société autour de la politique et des institutions de l'éducation, de l'enseignement et de la fonction éducative des parents. L'UFAPEC est aussi le «partenaire parental» du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) depuis 60 ans.

Le décret «Associations de parents» de 2009, comme le décret «Missions» de 1997 avant lui, reconnaît l'UFAPEC comme l'organisation représentative des parents d'élèves de l'enseignement catholique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Notez qu'à partir de cette année scolaire 2016-2017, l'affiliation UFAPEC de votre AP passe à 30€.

AFFILIATION DE VOTRE AP : 30€

Elle est valable pour l'année scolaire en cours (du 1/11 au 31/10 de l'année suivante) et donne accès pour l'AP à certains avantages :

- l'envoi d'un exemplaire de notre revue « Les Parents & l'École » au président, secrétaire et chargé de relations UFAPEC ;
- un accès privilégié à l'espace-membre pour les mêmes mandataires repris ci-dessus ;
- l'envoi de la Newsletter et de l'Info-flash à tous les membres de l'AP dont vous avez communiqué l'adresse courriel ;
- envoi postal gratuit pour les membres du comité (pour un envoi normalisé) ;
- frais d'envoi postal et impressions à 0,30€/page pour les Parents AP ;
- soutien spécifique pour des conférences, des médiations ;
- l'accès à l'assurance.

Vous trouverez le FCAP (Formulaire de composition d'AP) sur notre site UFAPEC / association de parents / je cherche des informations / documents divers /FCAP.

Merci d'effectuer votre virement sur notre compte IBAN BE11 2100 6782 2048 / BIC GEBABEBB avec la mention «affiliation AP 2016-2017» + nom et code postal de l'école en précisant fondamental et/ou secondaire.

Votre AP sera réellement affiliée à l'UFAPEC à partir du moment où :

- la cotisation UFAPEC aura été versée ;
- votre FCAP aura été envoyé à notre secrétariat ;
- votre ROI aura été envoyé ET approuvé par nos soins.

Les affiliations d'AP couvrent l'année scolaire. Elles doivent être réglées au plus tard le 1/11.

Une AP qui a réglé sa cotisation l'année scolaire précédente sera donc couverte jusqu'au 1/11, même si elle n'a pas encore versé sa cotisation pour l'année scolaire qui a commencé. Si le versement n'est pas fait au 1/11, elle n'est plus couverte. Une nouvelle AP sera couverte après versement de la cotisation.

Le secrétariat UFAPEC délivre une attestation de reconnaissance d'affiliation de votre AP sur simple demande.

AFFILIATIONS UFAPEC INDIVIDUELLES

En versant une cotisation de base de 10 €, vous recevez :

- notre revue trimestrielle « Les Parents et l'École » ;
- l'accès à nos études et analyses ;
- la Newsletter, lettre d'informations mensuelle ;
- l'Info-flash, informations spécifiques et importantes en cours d'année ;
- l'accès à notre site Internet mis à jour régulièrement et un accès privilégié à l'espace membre du site de l'UFAPEC ;
- nos conseils ou informations personnalisés ;
- une aide pour la création d'une AP dans votre école ;
- frais d'envoi postal et impressions à 0,30€/page ;
- toutes nos consultations : votre avis sera chaque fois pris en compte et relayé ;
- l'envoi de documents par courriel.

Pour soutenir plus activement l'UFAPEC et ses missions auprès des parents et pour bénéficier des avantages et services étendus, vous pouvez verser une cotisation de soutien de 20 €.

En plus des avantages de la cotisation de base, vous bénéficierez des avantages supplémentaires suivants :

- nos conseils ou informations étendus, nécessitant démarche(s) ou recherche(s) complémentaires ;
- l'envoi postal gratuit en Belgique (pour un envoi normalisé) ;
- un accompagnement personnalisé pour un recours.

Merci de faire votre virement sur notre compte IBAN BE11 2100 6782 2048 / BIC GEBABEBB avec la mention «cotisation de base ou de soutien « + votre nom et prénom + nom de l'école et code postal de l'école de vos enfants en précisant fondamental et/ou secondaire.

L'affiliation de base ou de soutien est valable un an de date à date, dès réception du paiement, .

Pour en savoir plus sur l'assurance UFAPEC :

<http://www.ufapec.be/en-pratique/guide-des-ap/que-peut-nous-apporter-l-ufapec/assurances-2/>

Le Règlement d'ordre intérieur et sa validation

Lorsque des parents se réunissent et créent une association de parents, ou lorsqu'un nouveau comité est élu, il est important de penser aussi à établir ou éventuellement modifier le Règlement d'ordre intérieur (ROI) qui va définir les modalités de fonctionnement, d'élection, de réunion et tout aspect jugé nécessaire au bon fonctionnement de l'AP. Le décret du 30 avril 2009 portant sur les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves en Communauté française stipule dans son article 4 § 1 : « Le Comité définit son Règlement d'Ordre Intérieur lors de sa première réunion. » La circulaire relative au décret précise : « Le comité définit son règlement d'ordre intérieur lors de sa première réunion. Ce règlement peut contenir les modalités d'organisation du comité et de l'Assemblée, les modalités de vote... »

Au § 4 du même article, il est dit : « Pour que l'Association de Parents puisse être reconnue comme membre d'une Organisation représentative des parents d'élèves, ses statuts ou règles de fonctionnement doivent être conformes au présent décret et aux statuts de l'organisation communautaire concernée. » Lors d'une demande d'affiliation ou de réaffiliation d'une AP à l'UFAPEC, nous devons vérifier cette conformité. C'est pourquoi il est demandé, pour que l'affiliation soit complète, de renvoyer le Formulaire de composition de l'AP (FCAP). Ce formulaire reprend les coordonnées du comité, des parents actifs, des élus au Conseil de participation, etc. Il est important de joindre un exemplaire du ROI et de verser la cotisation pour l'année scolaire. Si une AP éprouve des difficultés à établir le ROI, un modèle accompagné de son tutoriel est présent sur notre site dans « En pratique » - guide des AP ou sur simple demande au responsable régional (pour les coordonnées, voir page 5).

Bernard Hubien

© B Lories

Quelle est la place des parents dans l'école ?

Vous êtes engagés dans l'école de votre enfant et peut-être même dans l'association de parents ou le conseil de participation (Copa) et vous vous demandez parfois quelle y est votre place ? Vous souhaitez vous investir dans l'école mais vous ne savez pas de quelle façon ? Vous envisagez de créer ou relancer une association de parents où cette question sera déterminante ? Ce module d'animation s'adresse à vous !



L'UFAPEC en tant qu'association représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement libre à caractère confessionnel aide les parents à être acteurs à part entière de l'école dans la perspective d'un partenariat positif. A ce titre, l'UFAPEC a mis sur pied un nouveau module d'animation qui vous est destiné.

Notre module contribuera à :

- ce que chaque participant s'approprié la question de la place des parents dans l'école, la mette en réflexion et puisse se positionner par rapport à sa situation personnelle ;
- ce que chaque participant prolonge/ramène cette réflexion dans son école, en AP, avec l'ensemble des parents, ou en conseil de participation ;

- légitimer la place des parents dans leur école (auprès de l'ensemble des parents, de la direction, de l'équipe pédagogique et du pouvoir organisateur) via une meilleure connaissance de la place institutionnelle de chaque partenaire de l'école ;
- poser des fondations solides pour un réel partenariat avec l'école ;
- expérimenter des méthodes d'animation - à reproduire éventuellement en AP/Copa -. Par exemple : expériences de déconstruction de préjugés, réflexion collective, co-construction de projets, de structures d'AP, d'éducation permanente ;
- avoir un dossier pratique comprenant les aspects légaux, des lectures complémentaires, comme des références d'analyses et études d'éducation permanente sur le sujet.

Pour plus d'informations

info@ufapec.be
ou 010 42 00 50
ou prendre contact directement avec le responsable régional (voir page 5).



Questions d'AP

Les animateurs des régionales sont régulièrement interpellés par les AP pour des questions liées à leur fonctionnement au quotidien. Certaines questions trouvent réponse rapidement tandis que d'autres demandent recherches, appels téléphoniques, interpellations... Dans ce numéro de septembre, nous avons épinglé certaines réponses qui éclaireront, nous l'espérons, votre parcours en AP.

LES AP AUSSI CONCERNÉES PAR LE CUMUL DES FONCTIONS ?

Un parent actif dans une AP nous a écrit son étonnement devant l'interdiction pour un parent de représenter l'AP au sein du Conseil de Participation ET au sein de l'AG du Pouvoir Organisateur. *Vu la difficulté de mobiliser des bénévoles, des représentants, c'est mettre des bâtons dans les roues des AP*, nous écrit ce parent.

Pourquoi cette interdiction ? Comment y déroger ?

La circulaire n° 4809 du 24/04/2014¹ précise que : *Dans tous les cas, l'assemblée générale des parents élit au scrutin secret ses représentants. La convocation et le procès-verbal de toute assemblée générale sont portés à la connaissance de l'ensemble des parents. Chaque parent présent lors de l'assemblée générale peut participer au scrutin et se porter candidat sans autre condition. Les représentants des parents élus pour participer au Conseil de participation ne peuvent faire partie ni du Conseil d'administration, ni de l'assemblée générale du pouvoir organisateur, ni être membres du personnel de l'établissement.*

Le Conseil de participation est le seul lieu qui réunit à la fois les personnels pédagogique, ouvrier et administratif, le chef d'établissement, le pouvoir organisateur, les parents, les élèves (obligatoire en secondaire et optionnel en primaire) et les représentants de l'environnement économique et social de l'établissement. Ce Conseil de Participation a trois missions principales : repenser le Projet d'établissement, aborder des thématiques, remettre un rapport d'activités. C'est un lieu d'échanges, de consultation et de réflexion concernant le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur, la vie quotidienne à l'école. C'est l'endroit où se construisent des projets dans des domaines divers : veiller à la réelle gratuité de l'enseignement, créer des mécanismes de solidarité, éduquer au respect de l'environnement, réfléchir à l'alimentation à l'école, ... Comme le Conseil de participation réunit tous les acteurs dans et autour de l'école, il est important que chaque personne qui y siège soit porteuse d'une seule casquette et soit réellement le relais des personnes qu'elle représente. Ainsi, un parent membre de l'AP et membre du PO risque de se trouver mal pris en cas de débat. Finalement personne ne sait plus au nom de qui il parle, entend-on la parole de parents ou celle du PO ? Cette précision

donnée dans la circulaire permet donc de garantir l'indépendance des représentations : que le parent qui siégerait de part et d'autre ne soit pas mal pris en cas de point délicat avec une double casquette. Il existe une seule dérogation possible : si tous les parents sont membres de droit du Pouvoir Organisateur. Pour ce cas précis, un document de dérogation se trouve en annexe de la circulaire.

COMPTE BANCAIRE DE L'AP : L'ÉCOLE A-T-ELLE UN DROIT DE REGARD ?

Le Décret portant sur les associations de parents de 2009 ne prévoit aucun contrôle sur les comptes de l'AP par le chef d'établissement ou le PO. Cependant, l'AP peut inviter le PO à son assemblée générale au cours de laquelle elle présente ses comptes en toute transparence².

Rappelons que le décret AP définit ainsi la mission première de l'AP³ : L'Association «a pour mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement». Chaque début d'année peut faire l'objet d'une discussion en AP autour des projets de l'école, projets que l'AP souhaite soutenir financièrement, et ce en concertation avec la direction et l'équipe enseignante.

Soulignons également que les parents, les membres de l'équipe éducative et le PO participeront d'autant plus facilement aux activités de l'AP qu'ils ont confiance dans la gestion et la destination des bénéfices engrangés. Informer, au moment du déroulement d'une activité, sur les projets qui seront soutenus grâce aux sommes récoltées permet une clarté et une transparence bénéfiques pour tous. Et tous les moyens sont bons pour bien communiquer. Lors d'une animation dans une école, nous avons été séduits par l'originalité et l'impact visuel d'une grande éprouvette affichée sur un mur. Cette éprouvette était graduée et remplie au $\frac{3}{4}$ de sable. À côté de chacune des graduations se trouvait le nom d'une activité organisée par l'AP. On pouvait ainsi voir rapidement l'apport financier de chaque activité pour l'aménagement de la cour de récréation de l'école. Pas de grand blabla, pas de tableau compliqué et le tour est joué.

¹ http://www.gallillex.cfwb.be/document/pdf/39269_000.pdf

² Page 10 de la circulaire n°4182 du 11/10/2012, portant sur le décret du 30 avril 2009 relatif aux Associations de parents d'élèves et les organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves en Communauté française.

³ Décret Associations de Parents du 30 avril 2009-Article 2 §2.

MALGRÉ TOUS NOS EFFORTS POUR RECRUTER DE NOUVEAUX PARENTS AU SEIN DE NOTRE COMITÉ, NOUS NE SOMMES QUE 5. NOUS NE NOUS SENTONS PAS LÉGITIMES EN ÉTANT SI PEU NOMBREUX. REPRÉSENTONS-NOUS RÉELLEMENT LA VOIX DES AUTRES PARENTS ?

L'Association de parents regroupe des parents dont les enfants fréquentent la même école. Tout parent d'un enfant inscrit au sein de l'établissement scolaire est membre de droit de l'association de parents. Au vu de la loi, les parents élus pour faire partie du co-

mité sont tout à fait légitimes s'ils ont été élus démocratiquement et dans le respect du décret sur les AP. L'objectif d'une AP est de développer des activités qui concernent et bénéficient à l'ensemble des enfants de l'école. Si cette démarche d'intérêt collectif est bien remplie, l'AP répond à ce qu'on attend d'elle même s'il n'y a malheureusement peu d'implication ou pas de reconnaissance de la part des autres parents. Il reste important de communiquer au sujet des actions réalisées et de donner la possibilité à chacun d'exprimer une attente via par exemple une boîte à suggestions et de tenir compte de celles-ci lors des débats en réunion...

Anne Floor



Table-ronde de rentrée

Venez chercher de nouvelles idées pour faire bouger votre école !!

Quand ? : Jeudi 6 octobre 2016 de 19h à 22h30

Où ? : Institut Sainte-Marie, rue Vankeerberghen 10-12 à 4500 Huy



© B. Loriers

L'UFAPEC invite les parents et les acteurs du monde scolaire à prendre le temps d'une soirée pour se pencher sur trois thématiques importantes aujourd'hui.

- Aménagements de la cour d'école, pour un mieux vivre ensemble ?** : Y a-t-il un intérêt ou une prise de conscience d'intégrer des espaces naturels ou d'autres aménagements dans les cours de récréation ? Ces espaces joueraient-ils un rôle dans le bien-être des enfants, leur scolarité et leurs relations sociales ? Ces éléments sont-ils bénéfiques à tous les enfants issus de tous les milieux ? Quel serait l'apport des parents dans cette idée d'aménagement et quels bénéfices en retirer pour les enfants et l'établissement ?
- Pacte pour un enseignement d'excellence** : Depuis 2015, les acteurs de l'enseignement et de nombreux experts se sont réunis pour développer ensemble des recommandations de modifications plus ou moins importantes de l'enseignement maternel, primaire et secondaire. Quels sont les enjeux majeurs des changements qui se profilent ?
- Transitions dans le parcours de l'élève à besoins spécifiques** : Les transitions sont des moments charnières dans la scolarité, sources de questionnements... Lors du passage en secondaire, quelles sont les possibilités pour l'élève à besoins spécifiques ? Rester dans l'enseignement spécialisé, aller dans l'enseignement ordinaire, mettre en place une intégration ? A la sortie du secondaire, quelles sont les possibilités en matière d'emploi et de formation pour cet élève ?

Pour animer ces trois ateliers, des spécialistes, des personnes de terrain et surtout des parents sont invités afin que ces rencontres puissent servir de levier de réflexion et de changement dans nos écoles.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre site www.ufapec.be ou jean-philippe.schmidt@ufapec.be ou 010/42.00.50. Inscription obligatoire **avant le 3 octobre** (nombre de places limitées : 20 par atelier). Sandwich offert sur réservation.



Quels sont les rites de virilité

Les rites de virilité à l'adolescence jouent-ils un rôle important dans le passage délicat qui consiste à devenir soi ? Quel message notre société véhicule-t-elle envers nos garçons pour les faire devenir des hommes ? Les rites de virilité conduisent-ils à des changements de comportements : transgression des interdits, pied de nez aux autorités ? Ces rites de virilité peuvent-ils amener à des conduites à risques ? Quel peut être le lien entre ces rites de virilité et le parcours scolaire de nos enfants ?

RITES ET CULTURES

On le voit, un peu partout dans le monde, les rites de passage prennent une place importante dans la vie du garçon. En Europe, même si les jeunes garçons ne doivent pas sauter de 98 mètres de haut avec une liane attachée à leurs chevilles pour atteindre le statut d'homme comme au Vanuatu, notre société attribue insidieusement aux garçons, dès le plus jeune âge, une étiquette sociale. Pour parvenir au statut d'homme, la famille, l'entourage, les médias, l'école... encouragent les garçons à se mouler dans un corps d'homme et à adopter des comportements virils. Dès le plus jeune âge, certains parents éduquent encore les garçons à

l'agressivité, à la compétition, à masquer leurs émotions, à parler en utilisant le « nous » impersonnel, à pratiquer un sport intensif, à ne pas pleurer, à monopoliser l'attention et l'espace, à faire usage de leur force physique, à s'afficher comme sexuellement dominant...

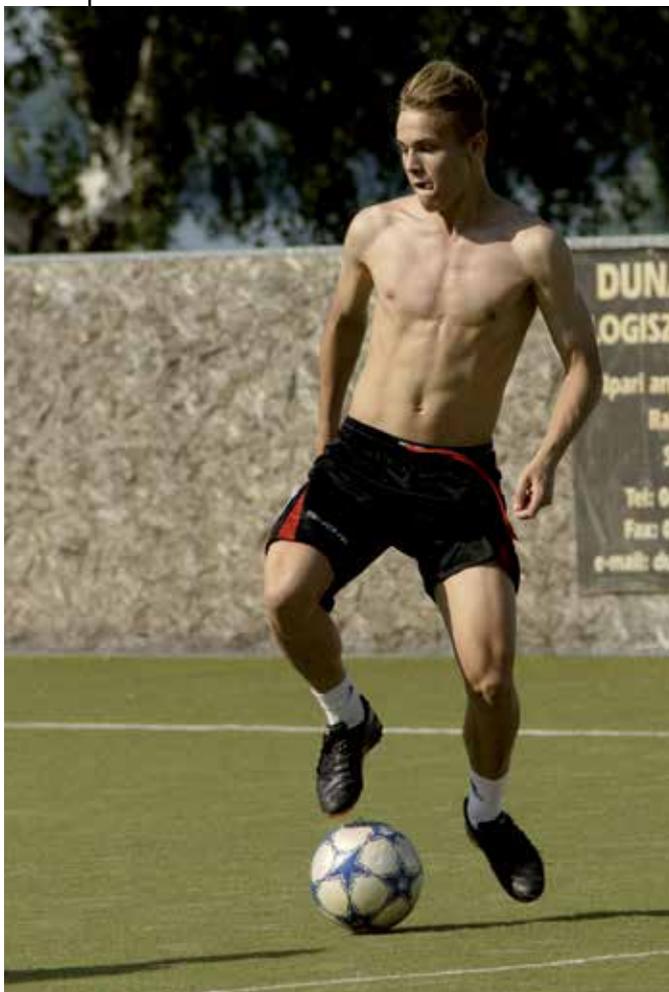
Les médias, et plus particulièrement la publicité, participent à propager ces stéréotypes et mettent en scène des jeunes hommes musclés qui se retrouvent très fréquemment torse nu (huile de préférence pour faire ressortir les abdominaux) : « Le stéréotype de l'homme fort reste toujours bien présent dans la publicité. Il est principalement utilisé pour promouvoir des produits typiquement masculins comme de l'alcool ou des déodorants. Des hommes magnifiques, musclés, qui n'ont pas peur de mouiller le maillot pour arriver à leur fin sont mis en scène. Ces athlètes arrivent à se surpasser grâce aux produits qu'ils utilisent. »¹

Nos garçons s'identifient, se projettent, fantasment... Les publicitaires l'ont bien compris.

FIERTÉ DE PARENTS

En tant que parents, nous sommes encore nombreux à être fiers des prouesses physiques de nos garçons. Nous hurlons à leurs matches de football, nous les encourageons dans leurs exploits physiques. En Europe, même si nous connaissons une évolution des mentalités, les sports les plus pratiqués par les garçons sont toujours le football, le rugby, le hockey, les sports extrêmes, les sports de combat... « De fait, filles et garçons ne font pas les mêmes sports, et toute transgression suscite la suspicion. La pratique, par un garçon, d'un sport dit féminin sera plus mal vue que l'inverse : au soupçon de défaillance de virilité s'ajoute celui de l'homosexualité, moins admise lorsqu'elle est masculine »².

Notre éducation modèle de façon inconsciente ou intentionnelle des manières d'être et des attitudes spécifiques. Selon son milieu social et culturel, ses appartenances religieuses, son histoire, le garçon s'accommodera plus ou moins bien des influences et des injonctions qui pèsent sur lui et produira ses signes



© Morguelife

¹ <http://com-gom.com/2012/11/28/les-stereotypes-masculins-dans-la-publicite/> - lien vérifié le 2 juin 2016

² http://www.huffingtonpost.fr/mariececile-naves/stereotypes-filles-garcons-inegalites_b_4687186.html - lien vérifié le 20 mai 2016.



de nos ados ?

propres de masculinité plus ou moins prononcés. « Il faut explorer la manière dont familles, école et société projettent sur les «petits mâles» des rêves, des désirs ou des fantasmes qui influent sur leurs identités et leurs carrières »³.

LE REGARD DES PAIRS

Un grand nombre d'adolescents mènent un combat permanent pour briller dans le regard de leurs pairs. Certains codes, signes et normes d'appartenance au groupe sont indispensables aux yeux de certains ados pour paraître plus « mâles » : casquette à l'envers, capuche, marques de vêtements, démarche, crachats réguliers, salutations en se frappant le poing de manière démonstrative, vitesse d'élocution, sifflement, insultes, lieu de rassemblement, port de lunette ou de blousons, musique, baffles, tabac, cannabis, alcool... Si le jeune ado ne fait pas comme les autres, il risque de perdre du crédit auprès des autres.

Certaines activités sont également prisées pour se sentir plus homme et montrer aux autres sa force physique. La musculation a pour cela un grand succès. Pouvoir montrer fièrement ses «tablettes de chocolat» à ses copains est un véritable rêve pour certains!

Les rites de virilité peuvent amener nos adolescents à expérimenter des sports extrêmes, à se lancer des défis, à pratiquer des jeux dangereux ou violents (pratiques de non-oxygénation, d'agression,...), à consommer du tabac et des drogues (en ce compris l'alcool, en particulier le « binge drinking »⁴, à avoir des relations sexuelles non protégées, à faire usage de la vitesse dans des moyens de locomotion sans protection (pas de casque, pas de ceinture,...), etc.

TRANSGRESSION DES INTERDITS

Le plaisir d'avoir trompé ou défié l'autorité prend parfois aussi une place importante dans cet espoir d'accéder au « statut d'homme ou de vrai dur ». Selon David Le Breton⁵, « la mémoire masculine est imprégnée de ces moments de heurts ou de tensions avec l'autorité des adultes. La jubilation d'avoir trompé ou défié un enseignant, transgressé un interdit ou le code de la route, etc., d'avoir su se mettre en danger avec sang-froid, en organise les souvenirs les plus puissants. Le jeune garçon construit son «héroïsme» en s'opposant aux formes d'autorité incarnées par les adultes (parents, police, enseignants, etc.). »

RITES ET REDOUBLEMENT

Les indicateurs de l'enseignement 2015⁶ montrent un fort taux de redoublement chez les garçons. « Le redoublement est plus important pour les garçons que pour les filles, que ce soit en troisième ou en cinquième année, quelle que soit la forme d'études. En moyenne, en troisième année, ce taux est de 16% pour les filles et de 23% pour les garçons et, en cinquième année, ces taux sont respectivement de 13% et de 18%. Cet écart entre filles et garçons se marque plus faiblement dans la forme professionnelle ».

Durant la période de puberté, les garçons se retrouvent pris entre deux systèmes normatifs. L'un véhiculé par l'école (il faut être calme et discipliné); l'autre relayé par la communauté des pairs et la société civile (il faut crâner et ne pas être soumis).

Les rites de virilité imposés de manière insidieuse par notre société joueraient-ils un rôle aussi sur la réussite ou l'échec scolaire de nos enfants? La fierté d'appartenir au groupe, la satisfaction de faire un pied de nez aux enseignants ou à toute forme d'autorité pèserait-elle lourd dans la balance ?

PISTES ET SOLUTIONS

Afin d'amoindrir les effets néfastes de ces rites de virilité sur la scolarité de nos enfants, S. Ayrat, professeur agrégée, docteur en sciences de l'éducation et co-auteur du livre « Pour en finir avec la fabrique des garçons »⁷, nous suggère quelques pistes et solutions: «Ne faudrait-il pas accepter l'abolition des certitudes et des évidences dans le domaine du genre et des sexualités? Cette proposition passe par une approche critique des pédagogies et des activités éducatives. Elle montre comment les «lunettes du genre» remettent en question de façon radicale un système d'éducation qui, sous couvert d'apprentissages de plus en plus techniques, perpétue des rapports sociaux de sexe toujours inégalitaires »⁸.

L'enjeu n'est-il pas de faire une école qui offre un éventail large de possibilités en encourageant autant les filles que les garçons à choisir des options de manière égalitaire, à promouvoir des activités non compétitives, à limiter les classements, à respecter les différences ?

³ http://www.liberation.fr/societe/2014/11/06/en-finir-avec-la-fabrique-des-garcons_1137816 - lien vérifié le 18 mai 2016.

⁴ Le « binge drinking » consiste à boire une quantité d'alcool importante dans un laps de temps très court dans le but d'accéder rapidement à l'état d'ivresse. Lisez sur ce sujet : BAIE, F., Notre société impulse-t-elle un changement de comportement des adolescents par rapport à l'alcool ?, Analyse UFAPEC n°02.10 : 02.10/ les adolescents boivent-ils autrement ? Le Binge drinking, une nouvelle norme ?

⁵ D. LE BRETON, « Rites de virilité à l'adolescence », yapaka.be - Fédération Wallonie-Bruxelles - Mars 2015

⁶ Les indicateurs de l'enseignement 2015 - Fédération Wallonie-Bruxelles - <http://www.enseignement.be/index.php?page=26998> - lien vérifié le 31 mai 2016 - p35

⁷ S. Ayrat et Y. Raibaud - Pour en finir avec la fabrique des garçons, vol. 1 et 2, MSHA, 2014.

⁸ http://www.liberation.fr/societe/2014/11/06/en-finir-avec-la-fabrique-des-garcons_1137816 - lien vérifié le 20 mai 2016

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 13.16 Les rites de virilité à l'adolescence sont-ils encore présents dans notre société ?



Bouger pour être mieux disposé

Maintenant, Madame Annick commence sa leçon en nous faisant bouger, parfois on fait des huit en l'air ! On peut aller boire de l'eau quand on en a besoin. Certains en rigolent, certains s'en réjouissent, certains s'en étonnent. Peut-on bouger dans une classe ? Mais qu'est-ce qu'au juste cette éducation kinesthésique¹ ? Est-ce vraiment bénéfique aux enfants et à leur scolarité ? Pourquoi les élèves devraient pouvoir se lever ou se déplacer, sentir les choses ? Les enfants ont-ils besoin de ce retour sur soi par le geste pour conforter leur estime de soi, pour développer leurs compétences de savoir-être et de savoir-faire ? Quel est le rôle du mouvement dans l'apprentissage ?



© A. Jarmart

A qui s'adresse le Brain Gym ?

V.G. : Le Brain Gym s'adresse à tous et peut être pratiqué dans n'importe quelle circonstance. Le Brain Gym c'est respecter son rythme, se donner une direction, observer, pratiquer un ou plusieurs mouvements du Brain Gym et faciliter le changement. Il existe vingt-six mouvements de Brain Gym dont quatre sont fort recommandés pour permettre à chacun d'être en accord avec son propre rythme d'apprentissage et donc, d'accéder plus aisément à son potentiel.

Quels sont ces quatre mouvements ?

VG : Il est souhaitable de respecter l'ordre des quatre mouvements, chacun d'eux préparant le suivant. Il y a d'abord « boire de l'eau » : ai-je suffisamment d'énergie pour apprendre ?, ensuite « les points du cerveau » : ai-je l'esprit clair face à telle activité ?, « les mouvements croisés » : est-ce que je me sens actif ?, enfin « les contacts croisés » : suis-je positif ?

Que permet le Brain Gym ?

V.G. : Le Brain Gym permet de s'arrêter sur l'observation « quand et comment j'apprends », sur les lieux de vie, sur l'utilisation des cinq sens à savoir le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe, le goût et enfin sur le rôle bienveillant de l'accompagnateur, qu'il soit prof ou parent.

Concrètement, comment cela se passe ?

V.G. : Au départ, nous découvrons les mouvements ensemble tout en leur partageant leurs significations. Il n'y a pas à proprement parler de temps prévu systématique à cela, cela se vit en classe. En fait, nous prenons le temps de l'observation. On s'arrête, on prend conscience de devoir faire quelque chose de différent. Cette approche trouve essentiellement ses bases dans la recherche de l'équilibre corporel et l'observation des perceptions sensorielles. Les enfants sont libres de faire les exercices proposés. De même, nous permettons aux enfants de faire les exercices selon leurs besoins propres. Le Brain Gym est avant tout un outil parmi d'autres. C'est une philosophie à partager dans sa classe. Cette approche est naturelle et finalement pleine de bon sens. A noter que certains exercices sont aussi réalisables à la maison avec les enfants.

Dans la multitude des possibilités de pratiquer le mouvement, nous aborderons trois moyens : le Brain Gym, les rituels corporels et le jeu libre. Comment retrouver le plaisir d'apprendre et se libérer des blocages par le mouvement ?

LE BRAIN GYM

Véronique Geens, institutrice primaire, formatrice et consultante en *Brain Gym* et auteure du livre *Le plaisir d'apprendre en mouvement avec le Brain Gym* nous a gentiment reçu.

Qu'est-ce que le Brain Gym² ?

V. Geens : L'association des deux termes Brain (cerveau) et Gym (gymnastique) exprime la volonté de réunir l'intelligence de la pensée et la coordination du corps afin de permettre à chacun d'explorer son potentiel.³ Le Brain Gym est un ensemble de mouvements simples⁴, agréables et amusants qui favorisent l'intégration cérébrale et qui permettent à tout apprenant de récupérer ou d'élargir ses capacités d'apprentissage. Ces mouvements, pratiqués dans l'écoute du ressenti propre à chacun, ont un impact profond sur l'équilibre de l'organisme.

¹ Définition du dictionnaire Larousse - kinesthésique « Qui se rapporte à la perception consciente de la position ou des mouvements des différentes parties du corps. »

² Le Brain Gym a été créé par Paul Dennison, docteur en sciences de l'éducation et Gail Dennison, danseuse et professeure du mouvement.

³ ALBERT M. et GEENS V., « Le plaisir d'apprendre en mouvement avec le Brain Gym », Ed. Erasme, 2014, p.17.

⁴ https://www.youtube.com/watch?v=D6_wjw5p7hl et <https://www.youtube.com/watch?v=kXYXasdUpRk> (deux petites vidéos expliquant quelques mouvements du Brain Gym)



à apprendre ?

LES RITUELS CORPORELS OU ACTIVITÉS DE TRANSITION

Un dossier⁵ proposé par des conseillers pédagogiques français montre, par l'observation, l'efficacité des rituels corporels pour mieux apprendre en classe. Les conseillers pédagogiques partent du constat élémentaire : le corps de l'élève parle. L'enfant décroche et adopte différentes postures corporelles dans la classe à un moment donné. La mise en place de rituels corporels a un triple objectif selon les conseillers pédagogiques : rendre l'élève plus disponible dans son corps pour apprendre, créer des ruptures dans les apprentissages, donner des repères dans le temps à l'enfant. Ces rituels choisis doivent permettre à l'élève de prendre conscience que son corps peut lui servir aussi à se centrer, à se concentrer et à apprendre.

Quelques exemples : comptines, chants, Jacques a dit, grimaces, le roi du silence, massages, jeux d'équilibre, de respiration, d'écoute, d'observation, de comptage...

LES JEUX LIBRES

Doit-on toujours occuper les enfants même pendant les moments libres ? Ne peut-on pas dans un cadre sécurisé, laisser nos enfants jouer librement ? Laisse-t-on encore la possibilité à nos enfants de bouger et de vivre des situations de vie ? Dans une vidéo⁶, Louis Espinassous⁷, ethnologue et formateur, nous partage les bénéfices qu'apporte le jeu libre dans le développement cognitif de l'enfant. Il nous explique que, dans certains pays, le temps de la récréation s'amenuise et que, selon ses termes, *on est mal barré*. Pour lui, ce temps est essentiel au développement du futur adulte parce qu'on bouge, saute, calcule, parce que l'on vit avec le copain, parce qu'on doit s'arranger dans les jeux libres pour voir comment on va respecter les règles. Il constate que l'on réduit ce temps de la récréation au profit de la sédentarité de la classe. Il va même plus loin, en énonçant que le *aller jouer* est connoté à l'intérieur alors qu'avant c'était *aller dehors*. La différence est notoire. Laisse-t-on encore les enfants courir, sauter, faire des bêtises ? Il est temps de redonner aux gamins ce temps de récréation. Louis Espinassous conclut : *Des chercheurs du CNRS affirment que les enfants ayant vécu ces temps de récréation chargés d'activités physiques et de rencontres ont gagné 30 % d'apprentissages cognitifs en classe.*

LA CRITIQUE

Beaucoup de critiques pleuvent sur la méthode Brain Gym comme sur d'autres « légendes pédagogiques », car aucune d'elles ne reposerait sur des études scientifiques.



© A. Jarmart

Dans son livre⁸ relayé par un média québécois⁹, Normand Baillargeon¹⁰, s'amuse à démonter quelques légendes circulant dans le monde de l'éducation. Il se désole que plusieurs pratiques pédagogiques soient implantées dans les écoles sans preuve d'efficacité scientifique. Il compare cet état de fait à la médecine *approximative* pratiquée il y a plus d'un siècle. *Ça s'apprenait sur le tas*, illustre-t-il, souhaitant que les sciences de l'éducation « se professionnalisent », comme cela a été le cas pour celles de la santé. De plus, il met en doute des croyances pédagogiques comme les différents styles d'apprentissages (auditif, visuel et kinesthésique), le cerveau gauche et droit, l'utilisation faible de ce dit cerveau à hauteur de 10%, l'utilisation de nouvelles technologies à l'école et la pratique du *Brain Gym*. *Les partisans de cette méthode soutiennent qu'en exécutant des exercices moteurs, le cerveau des élèves serait stimulé, ce qui aurait pour conséquence d'améliorer leur apprentissage... Le Brain Gym, c'est une des choses les plus aberrantes scientifiquement, s'insurge Normand Baillargeon.*

Véronique Geens, que répondez-vous à cette critique ?

VG : Il n'y a pas d'études scientifiques, c'est vrai, mais qu'est-ce qui est honteux, finalement ? Nous proposons des éléments d'attention pour permettre aux élèves la dimension du centrage (ressentir, organiser), les attitudes d'approfondissement (se centrer, se détendre), la dimension de focalisation (participer, comprendre), la dimension de la latéralité (penser, communiquer).

Nous l'avons vu, toutes ces techniques d'approches pédagogiques ne relèvent pas de données et d'études scientifiques permettant de vérifier le bien-fondé de l'utilisation de ces outils. En revanche, ces techniques permettent par l'observation et la prise de conscience personnelle de découvrir ce dont nous avons besoin pour être disposé à apprendre par le fait de se recentrer, de s'arrêter, ou même de jouer simplement. Le mouvement prend de l'ampleur dans les écoles pour contribuer à réactiver et améliorer les performances physiques et intellectuelles. Le mouvement permet un meilleur bien-être au futur apprenant. Chaque enfant doit en profiter.

- 5 http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/ambiance_se-reine_maternelle/rituels_corporels_mieux_apprendre_classe_DSDEN49.pdf
- 6 http://www.dailymotion.com/video/x2h3jjs_160-la-grande-recree-par-louis-espinassous_school
- 7 <http://louis.espinassous.pagesperso-orange.fr/>
- 8 N. BAILLARGEON, « Légendes pédagogiques. L'auto-défense intellectuelle en éducation », Montréal, Les éditions Poètes de Brousse, 3013.
- 9 <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201311/29/01-4716196-la-demystification-des-idees-recues-a-lecole.php>
- 10 Professeur jusqu'en 2015 en sciences de l'éducation à l'UQAM - Université du Québec à Montréal

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 12.16 Bouger pour être mieux disposé à apprendre ?



Internet expliqué à ta mère

Un projet de création de capsules vidéo par les jeunes pour les parents



© ACMJ

« Le problème avec internet, ce n'est pas qu'on ne le gère pas, c'est que les parents n'y connaissent rien ! ». C'est avec ces mots que des jeunes du Collège Saint-Guibert de Gembloux ont interpellé les travailleurs d'Imagin'AMO (Gembloux) lors du projet « Paroles de Jeunes » en 2014. Il n'en fallait pas plus pour mettre en projet l'AMO avec l'aide technique et pédagogique d'Action Ciné Médias Jeunes (ACMJ) et le soutien de nombreux acteurs associatifs et institutionnels : Infor Jeunes Namur, l'Association de Parents du Collège de Gembloux, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Internet Expliqué à ta Mère », c'est un projet de création de capsules vidéo par les jeunes pour les parents. Elles ont pour but de permettre aux jeunes d'expliquer leurs usages du web, les questions qu'ils se posent, les habitudes qu'ils ont et surtout ce qu'ils attendent de leurs parents en cas de souci.

Il est nécessaire pour les jeunes de bien comprendre la société médiatique dans laquelle ils vivent : c'est dans ce cadre que le projet « Internet expliqué à ta mère » a vu le jour. Savoir s'approprier les médias (les connaître, les décrypter, les utiliser, les valoriser) est donc une étape indispensable pour le développement de leur citoyenneté active et responsable. Dans cette optique, ACMJ développe les pistes suivantes : l'éducation des jeunes aux médias à travers l'éveil critique aux contenus médiatiques et à la production de ces contenus, l'expression citoyenne des jeunes dans la société par des productions médiatiques de tout ordre et enfin, la mise en réseau des jeunes producteurs de créations médiatiques et des acteurs de diffusion.

Concrètement, un petit groupe de jeunes s'est rassemblé un mardi sur deux pendant toute l'année 2015-2016 tandis que deux classes se sont mobilisées pour réaliser sept vidéos supplémentaires. En tout, ce sont près d'une vingtaine de capsules qui abordent l'usage d'internet par les jeunes de manière générale (ce qu'ils y font, l'identité numérique, etc.), les dangers potentiels (harcèlement, *revenge porn*), quelques usages particuliers (porno, nouveaux réseaux sociaux, téléchargement, challenges, internet à l'école, etc.) et l'internet « plaisir » (avoir sa propre chaîne youtube, les youtubeuses, les jeux vidéo, etc.). Un micro-trottoir a également été réalisé auprès des parents pour être au plus près de leurs préoccupations et pour connaître leurs habitudes.

Geneviève Waeterloos, représentante de l'Association de parents du Collège Saint-Guibert à Gembloux : « nous avons pensé que la dimension parentale était un plus à apporter dans ce processus ; c'est pourquoi je me suis engagée dans le comité de pilotage, avec une autre maman de l'AP. Nous avons joué le rôle de relais entre les organisateurs et l'AP. Les capsules réalisées peuvent être utilisées par tous les parents, pour lancer la réflexion sur l'usage d'internet par nos jeunes, avec ce brin d'humour de ces petites vidéos, humour qui capte et maintient l'attention de manière très efficace. »

© D. Brohée



Ce projet ambitieux se retrouve en ligne sur « Internetexpliqueatamere.be » et fera prochainement l'objet d'un outil pédagogique approfondi réalisé évidemment avec le concours des jeunes participants au projet. Ils auront été à la source, à la réalisation, à la présentation, à la conclusion de ce beau projet. Ils seront également présents dans les prochaines phases de diffusion et de théorisation.

Cet outil pédagogique¹, finalisé fin mai 2017, et reprenant la thématique de chaque capsule vidéo, pourra être utilisé notamment par les associations de parents, pour des soirées de sensibilisation à internet². Qu'on se le dise !

**Manuela Guisset (ACMJ)
et Bénédicte Loriers (UFAPEC)**

¹ Internetexpliqueatamere.be

² Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Manuela Guisset, responsable de ce projet auprès de ACMJ: manuela.guisset@acmj.be



Pistes pour les élèves à **besoins spécifiques** d'apprentissage¹

Une reconnaissance et une réelle prise en compte des impacts des troubles sur les apprentissages, la mise en place d'aménagements pédagogiques, une attitude bienveillante constituent le terreau d'une scolarité épanouissante et respectueuse des spécificités de chacun.

Informier

Cette prise en compte ne peut se faire que si l'équipe éducative en est préalablement informée. En tant que parent d'élève à besoins spécifiques, il est important de solliciter rapidement après la rentrée de septembre une rencontre avec l'enseignant principal, le titulaire ou la cellule « dys » s'il en existe une dans l'établissement scolaire. L'objectif de cet échange est de donner des informations claires sur la nature du trouble et ses conséquences sur les apprentissages, sur la volonté de partenariat école-famille, sur les aménagements pédagogiques mis en place à l'école l'année précédente, sur l'encadrement en dehors de l'école (logopédie, psychomotricité, neuropsychologie, médicament...). Lors de cet échange, il est important de proposer des pistes d'accompagnement en classe afin que notre enfant ne soit pas perçu comme un « fardeau » mais bien comme un élève à besoins spécifiques. Dans certains cas, une entrevue enseignant, thérapeute et parents peut être bénéfique (explication de la prise en charge, aménagements adéquats, outils...)².

Au quotidien en classe...

La mise en place de mesures pédagogiques spécifiques mettra les élèves dans les meilleures conditions afin de réduire la disproportion entre leurs performances scolaires et leurs compétences réelles. Vous trouverez deux brochures téléchargeables sur le site enseignement.be pour vous guider au niveau des aménagements raisonnables possibles³. Ceux-ci peuvent se réaliser à l'école et à la maison pendant les apprentissages et lors des évaluations, que celles-ci soient formatives ou certificatives. Il ne s'agit pas de donner les réponses à l'élève, ni de créer une épreuve plus facile spécialement pour lui, mais plutôt d'admettre que, comme l'élève myope garde ses lunettes lors des évaluations, l'élève « dys » ou TDA/H conserve pendant les évaluations les adaptations qui lui permettent de compenser son trouble (temps supplémentaire, pas de recto-verso, interrogation orale plutôt qu'écrite, logiciel d'aide à la lecture, correcteur orthographique...). Vous trouverez plus d'informations sur le caractère raisonnable de ces aménagements en consultant la brochure⁴ éditée par UNIA⁵.

Le Pass Inclusion

Les décrets⁶ et les circulaires sont explicites en termes d'aménagements pour les élèves dys, TDA/H, à hauts potentiels, à besoins spécifiques. Force est de constater que la mise en place au quotidien de ces aménagements relève pourtant encore trop souvent du parcours du combattant. C'est là que le « Pass Inclusion⁷ » entre en scène en tant que vecteur d'interactions entre les adultes qui entourent l'élève à besoins spécifiques. *L'objectif central de l'ouverture d'un Pass Inclusion est de favoriser les échanges d'informations au sujet des besoins spécifiques d'un élève, et d'ainsi permettre une meilleure adaptation de son environnement - scolaire et familial- afin de lui permettre de progresser et de s'épanouir au mieux⁸.*

Important : ce « Pass Inclusion » peut être activé par l'apprenant (selon son âge) et les représentants de l'autorité parentale et/ou par l'équipe pédagogique, le conseil de classe ou la direction. Dans les deux cas de figure, le CPMS doit être alerté ; c'est lui qui sera chargé d'ouvrir le Pass Inclusion et de jouer le rôle de plaque tournante de l'information. Il aura pour mission de mettre en place des réunions collégiales où seront échangées les informations nécessaires à une prise en charge la plus appropriée possible. Ce Pass n'est pas obligatoire à l'heure actuelle. Seuls les aménagements raisonnables sont obligatoires ainsi que les modalités de passation des épreuves certificatives externes.

Réglementation spécifique pour les épreuves certificatives externes CEB, CE1D et CESS (ancien Tess)

Il existe une réglementation spécifique et une procédure à suivre pour l'aménagement de la passation des épreuves externes certificatives. Ces aménagements sont **obligatoires**⁹ moyennant le respect de deux conditions :

- ces adaptations doivent aussi être d'application **pendant l'année scolaire** au cours des apprentissages et des évaluations.
- **le trouble doit être attesté** par un spécialiste (CPMS, logopède, ORL, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre).

¹ Tous les dys, les TDA/H, les Hauts Potentiels, les autistes avec syndrome d'Asperger, les élèves présentant un handicap physique ou sensoriel, tous les bénéficiaires du Décret d'intégration dans l'enseignement ordinaire.

² Pour plus de détails, voir fiches-outils « Communiquer avec l'équipe éducative en primaire », « Communiquer avec l'équipe éducative en secondaire », <http://www.ufapec.be/en-pratique/boite-outils-dys-05-2014-intro/fiches-thematiques/>

³ Enseigner aux élèves à Hauts Potentiels <http://www.enseignement.be/index.php?page=25001>
Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage <http://www.enseignement.be/index.php?page=24749>

⁴ Voir brochure « A l'école de ton choix avec un handicap » édité par UNIA : <http://unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/a-lecole-de-ton-choix-avec-un-handicap>

⁵ Nouvelle appellation du Centre pour l'égalité des chances.

⁶ Décret de la Communauté française du 12 décembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination. Décret de la Communauté française du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Décret de la Communauté française du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

⁷ http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=10159&do_check

⁸ Pour plus de détails sur ce « Pass Inclusion », voir : <http://www.enseignement.be/index.php?page=24749>

⁹ Pour les aménagements durant l'année scolaire et lors des autres évaluations organisées par l'école, il n'y a pas d'obligation légale aussi contraignante si ce n'est la notion d'aménagements raisonnables pour tout élève en situation de handicap.

Et toi ? Tu es libre ?

Cette affiche fleurit en ce début d'année scolaire dans toutes les écoles fondamentales et secondaires de l'enseignement catholique.

Cinq affiches pour cinq moments forts de la vie scolaire résultent d'une initiative de la Commission Interdiocésaine de la Pastorale Scolaire. Ce projet existe depuis quelques années et connaît un franc succès auprès du public scolaire. Courant de l'année scolaire dernière, des étudiants de 5^{ème} infographie à l'Institut Saint Luc de Bruxelles relevaient le défi de créer et de proposer des séries d'affiches illustrant la thématique proposée par la CIPS pour 2016-2017 « Et toi ? »

Tout un travail d'élaboration s'est effectué dans l'ombre, sous la houlette du professeur de dessin Monsieur Roussel, jusqu'à la finalisation de la série d'affiches retenue par le jury.

L'apport du professeur de religion a été également précieux pour mieux comprendre les références bibliques présentes sur chaque affiche.

Les élèves se sont ainsi pris au jeu, s'organisant davantage, prenant le temps de la réflexion et de la réalisation, faisant preuve de créativité et d'originalité, ... Ils sont alors passés à l'élaboration de maquettes préparatoires avec seulement des crayons ou feutres sur du papier. Après cette étape, est venu le temps des recherches plus approfondies (la première idée qui nous vient est rarement la bonne, car c'est souvent un cliché), de se documenter, d'expérimenter, ... pour proposer des projets très personnels et déjà très professionnels comme transformer des tranches de pain congelées en y sculptant des personnages ou comme dessiner des smileys sur les doigts de sa sœur et en faire la trame des différentes affiches.

Enfin ils sont passés au travail numérique, avec pour consigne de n'utiliser sur le document final aucune photographie puisée sur internet (même s'ils pouvaient le faire à titre provisoire), mais bien de les réaliser eux-mêmes (ce sont les mains de la sœur de Sofia qu'on voit sur les affiches).

Devant la présentation de cet ensemble d'œuvres aussi abouties, originales, parlantes et esthétiques les unes que les autres, la tâche du jury pour sélectionner une seule série d'affiches a été intense, ardue et difficile. Le choix s'est finalement porté sur le projet présenté par Sofia Pimentel David, élève talentueuse de Monsieur Frédéric Roussel (professeur de dessin) et de Monsieur Stéphane Degueudre (professeur de religion) de l'Institut Saint Luc de Bruxelles.



L'avis de l'élève, Sofia : "J'ai apprécié travailler sur ces affiches. J'ai commencé par créer des maquettes donc des dessins fait main pour y mettre toutes mes idées afin d'avoir quelque chose qui me plaise vraiment. J'ai choisi de faire des affiches avec des smiley sur des doigts. Je souhaitais quelque chose de simple mais attirant. Comme c'était pour afficher dans des écoles, il fallait que cela fasse assez jeune et amusant. De plus je voulais m'amuser en le faisant, donc j'ai travaillé sur ce qui me plaît le plus : la photographie. Et par la suite j'ai inséré les textes demandés dans des carrés de couleur, un clair et un foncé pour apporter un léger contraste, tout en travaillant sur des couleurs claires."

Quand des jeunes parlent aux jeunes, eh bien ils parlent aussi aux adultes !

Et toi ? C'est le slogan de cette année scolaire. Bref et stimulant, il interpelle, il interroge. L'école est assurément un des lieux privilégiés où se vit et s'expérimente 'La relation à l'autre, le toi, le nous' thème de cette année.

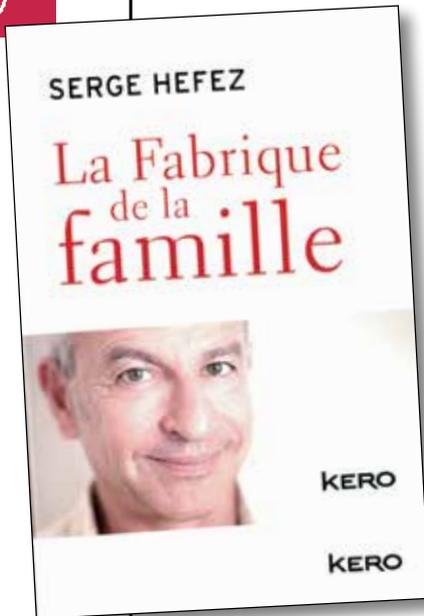
Des pistes d'animations accompagnent chaque affiche et sont mises à disposition sur le site de la pastorale du SEGEC. Elles proposent, à la fois, des textes d'auteurs à l'usage des enseignants et des animations variées, concrètes et adaptées au public scolaire.

«Entre le je, le tu et le nous, il y a un espace dans lequel chacun est invité à entrer avec tact et bienveillance mais aussi avec persévérance et dans la durée. C'est par le dialogue vrai, sans faux-fuyant que chacun va à la rencontre des autres et de lui-même ». (CIPS, juin 2016).

Que ce projet soit, dès lors, visible dans nos établissements et source d'échanges et de partages fructueux pour tous.

Wivine Frippiat





L' évolution des familles du XXI^e siècle : une nouvelle approche

L'auteur responsable de l'unité de thérapie familiale à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris nous propose dans cet ouvrage une réflexion sur les nouvelles familles du XXI^e siècle; leurs complexités, leurs évolutions, leurs différences, mais aussi leurs richesses et leurs perspectives d'avenir.

Référence :
Serge HEFEZ,
La Fabrique de la famille,
Editions Kero, France, 2016,
241 pages, 20,40€

Son positionnement de psychiatre ainsi que sa formation de psychothérapeute lui permettent de pouvoir se situer à la jointure de ce qu'il appelle la verticalité et l'horizontalité de la famille. La verticalité dans ce qu'elle a de classique : papa, maman, leurs enfants et leurs grands-parents et l'horizontalité, avec sa composition basée sur la famille réajustée : parents séparés, papa et sa compagne, les demi-frères et sœurs, les grands-parents adoptants, la mère porteuse, les parents adoptifs, deux papas ou deux mamans... Bref, ce qui représente pour l'auteur la complexité de vie de la plupart des personnes qui viennent le consulter.

Il nous explique au travers d'exemples concrets, que la famille actuelle est de moins en moins en correspondance avec l'image traditionnelle judéo-chrétienne et de procréation charnelle. Le bouleversement de nos valeurs et l'égalité des sexes obligent notre société à réinventer de nouvelles règles et à reconsidérer notre vision de la cellule familiale, sans peur et avec tolérance. Il est absolument nécessaire d'intégrer les changements qui sont en train de s'opérer et concevoir que la famille ne repose plus sur le mariage et la parenté, mais sur l'exercice concret de la parentalité.

Il insiste sur l'importance de l'acceptation de tous les acteurs au sein de la famille ; un enfant a le besoin (et le droit) de connaître ce qui a contribué à le créer : tant sur l'aspect charnel que sur l'aspect affectif, chaque lien est primordial. Que ce soit ceux existants entre les grands-parents et l'enfant qu'ils élèvent sans qu'il leur soit génétiquement lié, les mères porteuses, les demi-frères et sœurs, la famille biologique... Toute cette complexité peut être une source de richesse et d'ouverture si elle est assumée par tous.

La législation a également un rôle déterminant à jouer, parce que le cadre légal est un processus essentiel dans la reconnaissance de la légitimité d'une situation. Pour l'auteur, la famille est l'endroit où se construisent les bases d'une société, et il est évident que la co-

parentalité pourrait être le terrain d'un apprentissage de la citoyenneté. Il n'est pas question pour lui de choisir entre la *verticalité* ou l'*horizontalité* d'une famille : les deux sont riches et complémentaires.

L'adolescence est une période qui bouleverse les jeunes, mais pas seulement ; elle peut aussi ranimer des conflits parentaux. La question sensible et actuelle du djihadisme est également abordée via la famille, dans ce qu'elle peut présenter comme terreau pour la radicalisation. A travers l'exemple de Matthieu qui ne trouve plus sa place dans la nouvelle famille recomposée et qui manque cruellement de cohésion parentale, ou l'histoire de Pauline qui n'a jamais perçu l'affection d'un père qui éprouve une difficulté insurmontable à exprimer ses sentiments. Même s'il est évident que ce ne sont pas là les seules et uniques raisons d'une radicalisation, il est indispensable de les considérer. Depuis que le monde est monde, l'homme n'a cessé de s'adapter. Aujourd'hui encore, il est amené à repenser ce qui représente sa structure de base. La démarche est difficile, car il faut remettre en question certaines valeurs « génétiques » pour construire une famille basée sur des choix plus personnels, avec plus de tolérance et d'ouverture à l'autre.

Pour l'auteur, la Famille ne doit plus être synonyme de pression ou de convention, mais simplement de Liberté et d'avenir. Comme le dit Amin Maalouf dans l'extrait que nous propose l'auteur en préface : *Je n'aime pas le mot « racine », et l'image encore moins. Les racines s'enfouissent dans le sol, se contorsionnent dans la boue, s'épanouissent dans les ténèbres ; elles retiennent l'arbre captif dès la naissance, et le nourrissent au prix d'un chantage : « tu te libères, tu meurs ! » Les arbres doivent se résigner ; ils ont besoin de leurs racines ; les hommes pas. Nous respirons la lumière, nous convoitons le ciel et quand nous nous enfonçons dans la terre, c'est pour pourrir.*

Fabienne Van Mello



Un ours à l'école

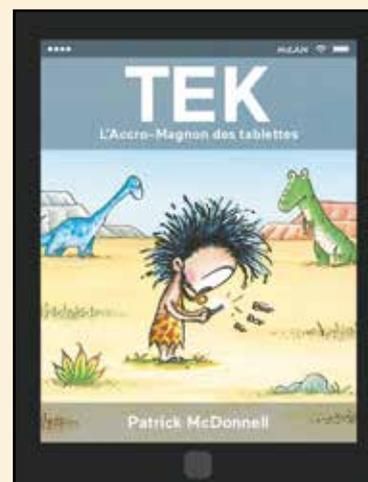
Jean-Luc Englebert • l'école des loisirs (Pastel) • Bruxelles •
2015 • 11,50€ • dès 3 ans

C'est le dernier jour de l'automne, un petit ours se promène dans la forêt. Au détour d'un chemin, il découvre un joli bonnet coloré. Qu'est-ce que c'est ?, se demande-t-il. Puis il reprend son chemin en sautillant et sort de la forêt qu'il n'a jamais quittée. Dans la cour de l'école, les enfants jouent. Tiens, se dit le petit ours, des copains ! La cloche sonne et une fillette le prend par la main pour entrer en classe...

TEK, l'Accro-Magnon des tablettes

Patrick Mc Donnell • Milan • Toulouse • 2016 • 11,90€ • dès 3 ans

Tek est un enfant troglodyte qui est accro aux écrans et passe ses journées scotché sur sa tablette, son téléphone ou sa console de jeux. Il refuse de sortir pour rencontrer ses amis et voir le monde changer, il préfère jouer, et personne n'arrive à le décrocher de son écran. Sauf le volcan qui explose et déconnecte Tek et tous ses appareils high-tech. Tek redécouvre alors la vie et le monde autour de lui. Avec beaucoup d'humour, ce livre nous plonge dans le problème de l'hyper-connexion.



Lisa et Nouh

Catherine Macé • Alice • Bruxelles • 2016 • 11,50€ • dès 6 ans

C'est l'histoire de deux super copines, inséparables comme il se doit. Sauf qu'un jour, à la sortie des classes, Nouh est emmenée avec toute sa famille en détention provisoire, car ils n'ont pas « les papiers nécessaires ». S'en suit une longue attente, pour Lisa comme pour Nouh. Chacune vit la séparation durement. Lisa parce qu'elle est triste pour son amie, qu'elle ne sait pas ce qu'elle devient, qu'elle ne comprend pas ce que les adultes essaient de lui expliquer, et encore moins ce qu'ils lui cachent. Nouh parce qu'elle a peur de ce qui arrivera si sa famille doit repartir dans son pays d'origine, que l'école et les amis lui manquent, et qu'elle s'inquiète pour son papa, tout faible à cause de sa grève de la faim.

Le loup tombé du livre

Thierry Robberecht • Mijade • Namur • 2015 • dès 6 ans

Boum, la bibliothèque est tellement pleine à craquer qu'un livre chute et que le loup de l'histoire en tombe. Seul au milieu de la pièce, le loup tremble, car un chat veut le croquer. Vite, il se glisse dans un livre au hasard. Le voilà dans une histoire de dinosaures qui le menacent. De livre en livre, le loup est plongé dans des situations loufoques et drôles jusqu'à ce qu'il croise enfin « Le Petit Chaperon rouge ». Une histoire drôlissime autour du livre et de ses personnages.





Théâtre Jeune Public

On le savait mais on l'a réentendu de la quarantaine de programmeurs français présents aux 32^e Rencontres Théâtre Jeune Public à Huy. Cocorico ! La Belgique francophone conserve ses « CCC » (Créativité, Compétence, Conviction).

THÉÂTRE SOCIÉTAL



© Valérie Burton

La Princesse au petit pois

Cie Dérivation • de 6 à 11 ans • Prix de la Ministre de l'Enseignement fondamental • coup de cœur de la presse

Une adaptation du conte d'Andersen des plus réussies. Et pas besoin d'un décor-château d'autrefois pour un prince surprotégé en quête d'une vraie princesse. Juste une tringle avec quelques vêtements, une console sur une table, un rideau comme fond de scène et surtout un quatuor de comédiens excellentement dirigés. Avec humour, énergie, distanciation, un pastiche d'une société à l'ancienne avec ses codes, son carcan, son formalisme et une victoire de l'amour sincère et véritable. Du vrai théâtre aussi !

Murs Murs

Théâtre Maât • de 8 à 18 ans



© Valérie Burton

Avec « Murs Murs », sûr sûr que le théâtre-réalité, contrairement à la télé-réalité, fait réfléchir et conscientise même les plus réfractaires.

Depuis des mois, sans cesse, on pointe la situation des réfugiés. L'abondance des infos peut amener la banalisation voire l'exaspération. Alors être témoin de la rencontre d'Alpha, qui a vu son meilleur ami brûlé vif, avec Alexia, jeune reporter photographe, sur un quai de gare quelque part en Afrique où règnent mafia, assassinat, corruption, guerre, famine, remet les pendules à l'heure. Pas d'image ni de reportage sensation, mais le vécu de l'acteur lui-même, Nathan Damna, touchant et attachant, pour arriver à Bruxelles. Il dialogue avec Jennifer El Gammal qui, petit bémol, maîtrise mieux la chanson et la musique que sa voix de comédienne.

Les Colibris

Micmac Théâtre • à partir de 8 ans

Monter un spectacle portant sur les maladies mentales aurait pu être de la folie. Une première, une gageure, une réussite sans conteste. Le papa de Coquinou a trop d'énergie pour s'arrêter et dormir la nuit. Alors il flotte au-dessus du sol, vole sur les toits et voit des soucoupes...volantes. Grâce à une mise en scène intelligente de Didier de Neck et à une interprétation subtile de Michel Villée et Stéphane Groyne, ni moquerie, pathos, dérapage mais émotion et poésie. Une réflexion juste et sensible sur les troubles du comportement et leurs conséquences. Rien n'est occulté : ressenti des proches, préjugé des autres, internement, médication.



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE DANSÉ

Dancefloor

Théâtre de L'E.V.N.I • à partir de 14 ans • mention du jury

Comme à l'accoutumée, une chorégraphie épurée, tout en tableaux et en ralentis. Avec cette fois en plus, un fabuleux travail d'équilibre de plateau aux sens propre et figuré.

Trois danseurs évoluent à une trentaine de centimètres du sol sur un grand carré noir qui ne semble fixé que par un point central ; voilà le secret d'un léger mais permanent déséquilibre.

Deux femmes et un homme solitaires dans une boîte de

nuit : ils boivent, titubent, dansent, chutent, se frôlent, s'unissent, se désunissent. Très attractif pour une initiation à la danse contemporaine.



© Gilles Destexhe

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Beyond Baker Street Défiez Sherlock Holmes !

De 2 à 4 joueurs, dès 13 ans, pour une durée de 30 minutes

Dans ce jeu coopératif, vous allez mener l'enquête sur diverses affaires criminelles tout en vous confrontant au fameux Sherlock Holmes. C'est en exploitant aux mieux vos talents d'observation et de déduction que vous réussirez peut être à résoudre le crime avant le célèbre détective.

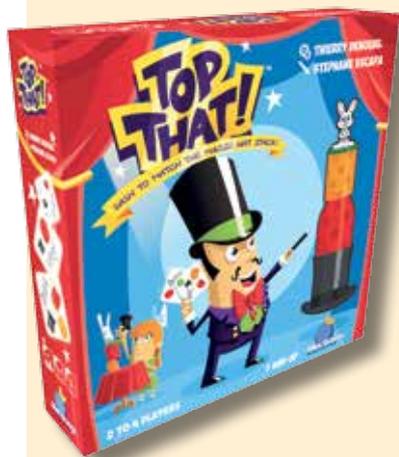


Top That

Que sortirez-vous du chapeau ?

De 2 à 4 joueurs, dès 7 ans, pour une durée de 15 minutes

Quel magicien réalisera son tour le plus vite ? Top That vous met au défi d'empiler, faire disparaître et apparaître vos accessoires avant tous vos adversaires. Un jeu de logique ultra rigolo !



Final Touch

pour les artistes en herbe !

De 2 à 4 joueurs, dès 8 ans, pour une durée de 15 minutes

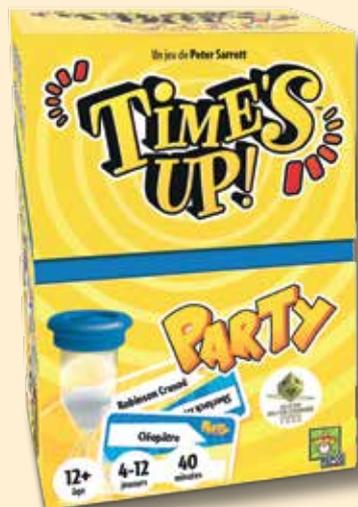
Devant vous, une œuvre à réaliser. Pour remporter la Commande, il faudra être le premier à poser la touche finale... Vous n'avez pas la bonne couleur ? Vous pouvez toujours gâcher le tableau des autres. Celui qui met la touche finale remporte aussi le pactole et il n'est pas rare que l'on préfère saboter la toile de son voisin plutôt que de laisser finir son rival. Peu importe la manière, pourvu que l'on soit le premier à accumuler 25 \$!



Time's Up ! Party

De 2 à 12 joueurs, dès 12 ans, pour une durée de 30 minutes

Dans ce nouveau Time's Up ! party, nous avons gardé pour vous la crème de la crème de Time's Up ! et ajouté un concentré de bonne humeur. En trois manches et en un minimum de temps, faites découvrir le plus de personnalités possible à votre partenaire. Si tout est permis dans la première manche, vous ne devrez prononcer qu'un seul mot dans la seconde et les mimer dans la dernière.



Géraldine Volders

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°92
septembre-octobre-novembre 2016



À VOUS DE JOUER !

Parents, enseignants, directeurs, ... Soyez le Héros de la Nouvelle Génération !

Découvrez tous les outils pédagogiques et l'équipement pour l'éducation



PLUS DE 200 EXPOSANTS vous accueillent pour vous proposer tous les outils pédagogiques et l'équipement pour encadrer vos élèves, vos enfants, dans leurs apprentissages :

- › Edition scolaire et pédagogique
- › Jeux pédagogiques
- › Encadrement d'enfants dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques, ... à haut potentiel, hyperactifs, avec déficit de l'attention, autistes, ...
- › Livres et presse jeunesse
- › Informatique et sécurité en ligne
- › Multimédia et outils pédagogiques
- › Visites et attractions pédagogiques
- › Travail manuel et artistique
- › Nouvelles méthodes d'apprentissage
- › Fournitures scolaires
- › ...

PLUS DE 200 CONFÉRENCES ET ATELIERS pour vous inspirer et vous conseiller, afin de mieux comprendre le fonctionnement de chaque enfant, pour l'aider à s'épanouir dans ses apprentissages. Parmi les thèmes abordés :

- › Pour une éducation positive
- › Dans la peau d'un enfant dyslexique / dyspraxique / à haut potentiel / TDA/H / ...
- › Comment apprendre à comprendre ?
- › Comment améliorer efficacement la réussite scolaire des enfants ?
- › Comment gérer les comportements difficiles ?
- › Comment améliorer la concentration, l'estime de soi ?
- › Les 7 facilitateurs de l'apprentissage
- › Qu'est-ce que la discipline positive ?
- › Comment agir face au (cyber-)harcèlement entre élèves ?
- › La responsabilité des jeunes sur les médias sociaux
- › ...

Simultanément visitez notre



**23^e salon
EDUC**
Charleroi EXPO
12-16 octobre 2016
www.saloneduc.be

